

Niort, le 25 avril 2025

Objet :

Enquête publique du 28 mars au 28 avril 2025, portant sur la demande d'autorisation présentée par la SCEA LA PLAINE DE BOUILLEES - Vallée Barbier relative à un projet d'élevage de poules pondeuses sur la commune de Pamproux

Déposition de l'association **Deux-Sèvres Nature Environnement** réalisée par mail

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Monsieur Christian Lambertin

Deux-Sèvres Nature Environnement porte le projet d'un monde où les activités humaines se font dans le respect des équilibres naturels et en conscience du lien de connexion entre tous les êtres vivants.

Dans ce monde, les êtres humains agissent ensemble, en concertation, dans le respect de la diversité des individus et des points de vue.

En partageant connaissance et expérience, ils se mobilisent, individuellement et collectivement, dans une action citoyenne en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

Nous souhaiterions vous faire part de nos remarques sur le dossier présenté :

CONTEXTE :

La demande d'autorisation présentée porte la capacité du site à 327.170 poules pondeuses élevées dans deux bâtiments :

- Bâtiment B1P6 : 157.445 poules pondeuses, 4 rangées de volières avec balcon/ étage
- Bâtiment B2P7 : 169.725 poules pondeuses, 5 rangées de volières avec balcon/ étage

Les poules seront élevées pendant environ 14 mois, période durant laquelle elles seront alimentées, abreuvées, pour produire des œufs au sol.

OBSERVATIONS :

IMPACT SANITAIRE :

Nous pouvons lire dans ce dossier que les risques sanitaires sont maîtrisés :

L'élevage sera conduit en adéquation avec la Charte Sanitaire appliquée aux bâtiments d'élevage et avec un contrôle strict de tous les échanges entrées/sorties. L'établissement sera également doté de procédures strictes permettant de réagir rapidement à toute épizootie afin de limiter les risques de dissémination de germes pathogènes et garantir la qualité de sa production. Considérant les mesures mises en œuvre, il est envisageable de considérer l'absence de risque sanitaire lié aux émissions atmosphériques pour les populations environnantes. La probabilité de crise sanitaire selon le potentiel de danger (agent extérieur porteur, malveillance...) correspond à un événement improbable (probabilité qu'un événement survienne moins d'une fois par an). P24 AE

Nous tenons à rappeler qu'en février 2023, **285 000 poules** ont été euthanasiées pour cause de grippe aviaire. Pampr'œuf détient ainsi le triste record du nombre de volailles euthanasiées. Le laboratoire national de référence de l'Anses avait confirmé la présence du **virus H5N1 hautement pathogène** dans l'élevage de poules pondeuses de Pamproux.

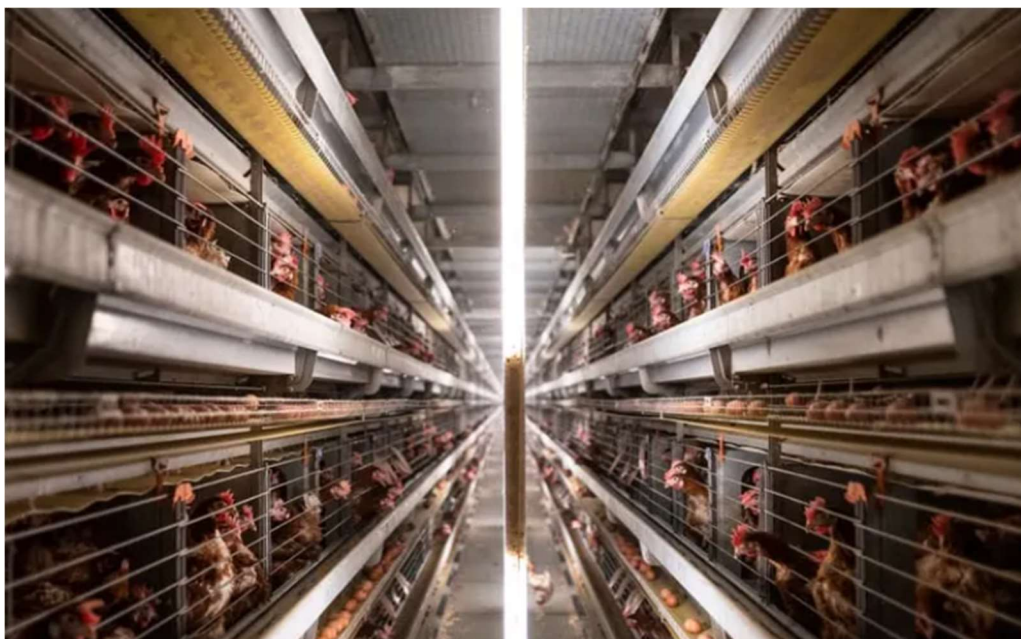
En 2023, cet élevage disait déjà avoir un contrôle sanitaire strict. Nous rappelons que dans notre département, plus de **3 millions de volailles** ont été abattues à cause de la grippe aviaire, avec un coût économique exorbitant, non acceptable au vu du déficit actuel des comptes publics. Il est surprenant que l'on continue de construire des bâtiments industriels et de regrouper un si grand nombre de volailles en un même site. Les études épidémiologiques montrent que la propagation du virus de la grippe aviaire est liée au modèle industriel, avec la segmentation des étapes d'élevage, les nombreux flux de volailles, et surtout, les effectifs trop importants.

De très nombreux scientifiques alertent les pouvoirs publics sur les dangers sanitaires de ce type d'élevage. CIWF (ONG qui conseille les industriels sur le bien-être animal) alerte :
« **L'élevage intensif, qui implique un grand nombre d'animaux enfermés à l'intérieur et des densités très élevées, augmente forcément le risque de transmission des maladies parmi les animaux. Ceci est particulièrement le cas pour les porcs et les volailles. Ce manque de diversité génétique des animaux élevés et leurs fortes densités dans les bâtiments offrent des conditions idéales pour que les agents pathogènes se propagent rapidement, ainsi que davantage d'opportunités pour eux de muter en de nouvelles souches plus virulentes.** »

CONDITIONS D'ELEVAGE :

L'élevage au sol est-il une bonne alternative aux cages ? Le porteur de projet justifie son dossier par : la demande croissante d'œufs locaux issus de productions alternatives et assurant un meilleur confort animal.

Dans ce dossier, la SCEA LA PLAINE DES BOUILLEES propose de passer **de ça :**



A ça :



Nous tenons à rappeler que **les volailles ne verront jamais la lumière du jour et ne sortiront jamais à l'extérieur.**

Nous avons des doutes sur : « assurant un meilleur confort animal ».

BIEN-ÊTRE : l'élevage de pondeuses au sol est un mode d'élevage qui n'existait quasiment pas en France il y a quelques années et qui est en train de se développer très rapidement pour répondre à l'engagement de la grande distribution (éliminer les œufs de poules en cage). Mais les conditions de vie des poules sont loin d'être optimales.

ÉCLAIRAGE : *L'éclairage reposera sur du matériel basse consommation d'énergie. Il se composera de réglettes leds dans les couloirs et d'un système type Big Dutchman FlexLEDS avec variateur dans les volières.*

Ce qui est contraire aux préconisations de l'European Chicken Commitment (ECC) (qui regroupe une trentaine d'associations de protection animale européennes).

ALIMENTATION : Nous pouvons lire que la SCEA LA PLAINE DES BOUILLEES ne produit pas l'aliment de ses volailles mais **dépend exclusivement d'aliment acheté** chez NOREA, usine de Mauléon (79).

Les composants principaux de l'aliment sont le blé, le tourteau de soja, le maïs, le carbonate de calcium ainsi que divers composés minéraux et organiques.

Nous tenons à rappeler que la dépendance de la France aux importations de tourteaux de soja est très élevée : la France ne produit que 3 % de ses besoins en tourteaux de soja. Ce type d'élevage n'est donc pas résilient, mais au contraire accentue notre déficit commercial. La part de soja consommée par les volailles en France est **majoritairement importée d'Amérique du Sud**, ce qui participe à la déforestation et a des effets négatifs pour les humains, la biodiversité et l'environnement. **Cette forte dépendance de la France aux importations de soja est problématique sur le plan de la souveraineté alimentaire, mais également sur le plan environnemental.**

ENVIRONNEMENT :

Nous regrettons le manque d'information sur l'utilisation des engrais issus du séchage des fientes.

À la lecture du dossier, on apprend que la production de fientes va passer à 3 296 tonnes, soit **1 296 tonnes de plus qu'actuellement**.

Le dossier ne présente pas de plan d'épandage. Si ces engrais, très chargés en azote et phosphore, sont épandus localement, on peut craindre une détérioration complémentaire du Pamproux, principal affluent de la Sèvre Niortaise avant le point de captage d'eau potable de la Corbelière.

Le Pamproux est déjà dans des niveaux de nitrates supérieurs à la limite de 0,50 mg/l.

2.2.3. Comparaison résultats 2023 / objectifs 2025

Objectifs NITRATES Captage	Captage	Objectifs NITRATES Sous-BV du Pamproux	Le Pamproux amont	Le Pamproux aval	Pamproux après le Bougon	Le Bougon
Concentration maximale < 50 mg/L	49,90	P90 < 44 mg/L	54,76	58,20	53,10	50,10
P90 < 35 mg/L	44,69					

Tableau Extrait comité pilotage Sertad décembre 2024

Pour toutes ces raisons,
 nous donnons **un avis défavorable**
 à ce projet d'élevage de **327.170 poules pondeuses**

La représente légale de DSNE,

MAGALI TRIGAUD
